DLAAP/980

Casablanca, le 04 /03/2025

OBJET: REPONSE A LA DEMANDE D'INFORMATION DES CONCURRENTS RELATIVE À L'AO N° 11/2025.

OBJET: FOURNITURE DE BALANCE.

A la suite des demandes de clarification des concurrents, nous vous communiquons les informations suivantes:

Questions:

1. Pourriez-vous nous préciser si le terme "précision" fait référence à l'échelon de vérification (« e ») ou à l'échelon réel (« d »)?

Réponses :

1. Le terme "précision" fait bien référence à l'échelon réel « d » des balances (résolution des balances) et non pas à l'échelon de vérification « e » (échelon de la balance).

Pour tout complément d'information veuillez nous contacter à l'adresse suivante : dir.dla@lpee.ma.





